

Image not found or type unknown



Je prépare ma démission, problème de comissions

Par **GB91**, le **14/06/2010** à **09:05**

Bonjour, rnrnActuellement je suis hote commercial, et donc j'ai un salaire de base plus des comissions en rapport avec mon chiffre d'affaires réalisé, je les reçois le mois suivant. rnrnJe compte partir à l'étranger le 15 Juillet, ça fait environ 2 mois que je travaille pour cette entreprise et je suis encore en période d'essai. rnrnSur mon contrat c'est écrit qu'en cas d'annulation de contrat ou de démission je perds mes comissions. Ma question est: rnrnje vais travailler jusqu'au 14 juillet, donc normalement je perds bien sûr mes comissions du mois de juillet car je présente ma démission, mais est-ce que je perds celles du mois de juin? rnrnQui normalement seraient payés fin juillet mais qui correspondent à un mois où j'ai honoré mon contrat? rnrnMerci de me répondre, cordialement.